



- ANNEXE -

Un plan global pour conduire Nice et la métropole vers le « Zéro Déchet »

« En ville, les poubelles dégueulent, le rythme d'enlèvement des sacs poubelles municipaux n'est pas suffisant, les rats prospèrent, les opérations de dératisation se multiplient. Désormais, il faut traiter le mal à la racine » - Nice au Cœur

Afin de diminuer le volume des déchets, Nice et la métropole doivent entrer dans une stratégie de modification des comportements des Niçoises et Niçois vis-à-vis des déchets et cela, tant au niveau des particuliers que des écoles, des entreprises et des vacanciers.

Bien valorisé, valoriser le « zéro déchet » peut même devenir un nouveau facteur d'attractivité de notre ville qui est la seule grande ville de province à voir actuellement sa population diminuer.

Les particuliers :

Il faut mettre en place une ambitieuse politique de tri sélectif sur la totalité du territoire métropolitain :

1. mettre en place le compostage à domicile avec des composteurs adaptés aux appartements,
2. exiger, des prochains programmes immobiliers avec terrasse, que des composteurs soient intégrés ou favoriser le compostage collectif, en bas des immeubles.



3. gaspiller moins, consommer mieux (repérer par exemple les produits avec huile de palme), et acheter mieux (éviter par exemple les capsules non recyclables),
4. installer des composteurs publics collectifs dans les endroits où cela est possible,
5. expérimenter la consigne pour les bouteilles en plastique avec mise en place d'automates pour atteindre 90 % de recyclage contre 57 % aujourd'hui.
6. sensibiliser au jet de déchets dans les plaques d'égout par des messages peints et du street-art.
7. inscrire les habitants de notre métropole dans une démarche de volontariat avec l'objectif de réduire ses déchets de moitié en trois ans,
8. entraîner les autres communes de la métropole dans un plan global « zéro déchet ». Nous créerons un nouveau métier avec des agents d'accompagnement « Zéro Déchet » qui seront à disposition des communes, des commerces, des entreprises et des particuliers.
9. rajouter 50 % de poubelles en plus dans toutes les villes métropolitaines dans lesquelles cela est nécessaire, et mettre en place une signalétique efficace.
10. Former des agents affectés à la propreté des rues aux bons gestes environnementaux (plaques d'égout, utilisation de l'eau, tri...)

Les commerces :

Les commerçants pourront mettre en place un plan d'actions permettant de limiter la production de déchets à la fois pour les commerçants (approvisionnement) et pour les clients en luttant contre le sur-emballage.



Les commerçants participant à cette dynamique seront labellisés par la commune à condition de respecter un certain nombre d'engagements dans leur établissement.

Les écoles :

L'objectif pour les établissements scolaires sera de diminuer, en premier lieu, la quantité de déchets produits par la restauration scolaire. A Nice, nous sommes sur la bonne voie avec la cuisine centrale « zéro plastique ».

Mais, il reste d'autres actions à mener :

11. lutter contre le gaspillage alimentaire,
12. installer des composteurs collectifs pour les déchets alimentaires de la restauration scolaire dans les écoles,
13. sensibiliser les enfants au tri sélectif et au compostage sur le temps périscolaire. En parallèle des délégués de classe, élire dans chaque classe un délégué à l'environnement,
14. diminuer significativement la liste des fournitures scolaires à la charge des parents,
15. mettre en place un projet pédagogique « déchets » par établissement scolaire avec des objectifs à atteindre et en associant les parents d'élèves.

Les entreprises :

Les entreprises pourraient poursuivre leurs efforts et continuer de :



16. réduire leurs déchets au bureau, notamment les papiers et les produits d'impression,
17. recycler les toners et les cartouches, les déchets électroniques,
18. développer le télé-travail et les bureaux partagés,
19. utiliser des produits de nettoyage naturels,
20. travailler sur une consommation responsable, l'allongement de la durée des usages, le recyclage,
21. participer aux braderies des quartiers et travailler en lien avec les ressourceries comme celles des Moulins ou de Bon Voyage, qui devront être créées en ville, et pas uniquement dans les quartiers.

Les touristes :

Il est également nécessaire d'inclure les touristes dans cette nouvelle dynamique métropolitaine. C'est le seul endroit en Europe où ils peuvent arriver en centre ville avec un transport propre pour 1,50 euro seulement.

Il faut :

22. réutiliser tout ce qui peut l'être,
23. promouvoir les marchés locaux pour valoriser nos circuits courts,
24. créer un guide du « zéro déchet » et un calendrier des fruits et légumes de saison offert à l'aéroport Nice Côte d'Azur et à la gare centrale SNCF,
25. promouvoir pendant les vacances le « fait maison », y compris celui des particuliers,
26. stopper l'usage abusif des emballages,



27. faire de la totalité de nos plages métropolitaines, des plages sans mégots (et non sans fumeurs). A cet effet, une brigade des plages sera créée, qui, en plus de distribuer de cendriers, aura la charge de distribuer à l'entrée de chaque plage publique, un kit environnement intégrant un cendrier et un explicatif du respect de l'environnement ainsi que les peines encourues en cas de non respect. Ce flyer sera rédigé en plusieurs langues,
28. verbaliser sévèrement les personnes jetant des débris de toutes sortes dans la mer,
29. ramener le « pavillon bleu » à Nice,
30. concevoir et promouvoir des pique-niques « zéro déchet ».